

#7 Outre-mer

Stabilité de la plupart des indicateurs de délinquance en 2019 : les territoires ultramarins toujours plus exposés aux infractions violentes que la métropole

L'enquête *Cadre de vie et sécurité* est conduite ponctuellement dans les départements et régions d'outre-mer français : à la Réunion en 2011, dans les Antilles et en Guyane en 2015 et en 2020 à Mayotte. Il en ressort que la population de Guadeloupe, et plus encore celle de Guyane, est plus souvent victime de vols violents ou d'actes de violences que celle de métropole. Le niveau de victimation en Martinique est par contre proche de celui de la métropole. Les habitants des départements d'Antilles-Guyane considèrent plus souvent que la délinquance est le problème de société le plus préoccupant. Ils sont également en moyenne plus nombreux qu'en métropole à se sentir en insécurité dans leur domicile, tout comme dans leur quartier ou leur village. Par ailleurs, les habitants de la Réunion sont relativement moins souvent victimes de violences que ceux de France métropolitaine, alors que les atteintes les plus sensibles, à caractère sexuel ou perpétrées par un membre du ménage, y sont plus fréquentes et aussi les moins déclarées.

L'enquête *Violences et rapports de genre* (Virage) dans les départements et régions d'outre-mer français a été réalisée par l'Ined en 2018 et à l'instar de l'enquête Virage réalisée dans l'hexagone en 2015, l'objectif central de cette enquête est de mesurer, pour les femmes comme pour les hommes, les faits de violences verbales, psychologiques, physiques et sexuelles.

Les premiers résultats publiés en 2019 concernent les violences exercées à l'encontre des femmes dans les 12 derniers mois précédant l'enquête dans les différentes sphères de vie (les espaces publics, au travail, dans la sphère conjugale) dans trois départements et régions d'Outre-mer (Martinique, Guadeloupe et Réunion). Parmi les premiers résultats mis en valeur, les faits sexistes au sein de l'espace public (rue, jardin public, administration, etc.) concernant les jeunes femmes de 20 à 29 ans sont plus fréquents en Outre-mer qu'en métropole.

Pour l'ensemble des femmes âgées de 20 à 69 ans enquêtées à la Réunion, plus de 2 femmes sur 5 ont déclarées au moins un fait subi de sexisme (insulte, harcèlement, attouchement, etc.) dans les espaces publics au cours des 12 mois précédant l'enquête, contre 1 sur 4 en France métropolitaine. En Martinique, il s'agit de près de 3 femmes sur 5 et en Guadeloupe 3 femmes sur 6 qui ont été confrontées à ce genre de faits dans l'espace public.

Comme en métropole les femmes jeunes sont les plus exposées aux violences mais à des degrés différents selon le type d'actes. Ainsi à la Réunion, plus de la moitié des 20-29 ans déclarent des faits d'interpellations ou de sifflements sous motif de drague (55 %) contre environ un tiers des 40-49 ans (36 %). A la Martinique, ce sont 77 % des 20-29 ans qui déclarent subir ce genre de faits et 70 % en Guadeloupe.

Les dispositifs d'enregistrement des crimes et délits par les forces de sécurité étant les mêmes dans les territoires d'outre-mer qu'en métropole, il est possible d'analyser la délinquance enregistrée dans ces territoires et de la comparer avec celle de la métropole¹. Pour permettre des analyses pertinentes, on rapporte systématiquement dans ce texte le nombre de victimes ou d'infractions à la population des territoires concernés. Parmi les territoires d'outre-mer français, sept ont plus de 200 000 habitants : les trois départements d'outre-mer (DOM) d'Amérique (Martinique, Guadeloupe et Guyane), les deux DOM de l'Océan Indien (La Réunion et Mayotte) et les deux collectivités du Pacifique Sud (Nouvelle Calédonie et Polynésie Française). L'étude se concentrera principalement sur ces espaces, pour lesquels l'analyse statistique est adaptée compte tenu des volumes d'infractions. Un encadré est consacré aux particularités de la délinquance enregistrée dans les territoires d'outre-mer les moins peuplés.

Les forces de sécurité enregistrent, dans l'ensemble, plus de victimes d'infractions violentes dans les Outre-mer qu'en métropole, alors que les vols non violents sont moins nombreux ainsi que les cambriolages. Cependant chacun des territoires ultramarins a ses propres spécificités.

En Guyane, à Mayotte et dans les Antilles, le nombre de victimes de vols violents par habitant est nettement plus élevé qu'en métropole. Depuis quatre ans, ce type de délinquance diminue globalement dans tous les Outre-mer. Toutefois la Guyane est marquée par une nette augmentation en 2019.

Les victimes de coups et blessures volontaires, et dans une moindre mesure celles de violences sexuelles, sont relativement plus nombreuses dans les territoires ultramarins. Dans tous les Outre-mer hormis à Mayotte, les violences intrafamiliales sont particulièrement fréquentes et le nombre de victimes rapporté à la population est deux fois plus élevé qu'en métropole. Hors de la sphère familiale, le nombre de victimes de violences rapporté à la population reste relativement stable comparé à 2018, à un niveau deux fois plus élevé qu'en métropole en Guyane, en Guadeloupe, à Mayotte, ainsi qu'en Nouvelle-Calédonie.

1. à noter que le périmètre de l' «Outre-mer» couvert dans cette fiche dépasse les 5 départements français, usuellement suivis.

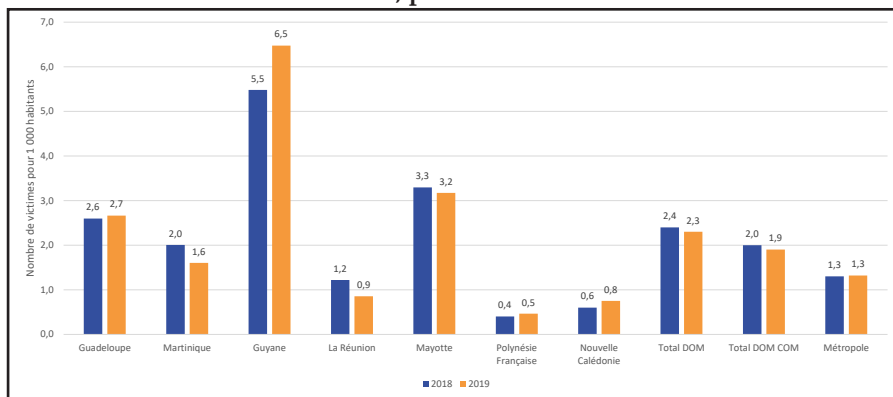
Le nombre de victimes de cambriolages de logements continue de baisser dans tout l’Outre-Mer (hormis en Martinique).

Le nombre de victimes de vols violents continue de baisser ou se stabilise dans les Outre-mer à l’exception de la Guyane

Le nombre de victimes de vols violents pour 1 000 habitants est sensiblement plus élevé dans les Outre-mer qu’en métropole (1,9 contre 1,3) (figure 1).

Avec une hausse du taux de victimes pour 1 000 habitants, la Guyane est toujours largement en tête en nombre de victimes de vols violents (6,5). Elle est suivie de Mayotte (3,2) pour laquelle le nombre de victimes pour 1 000 habitants baisse légèrement. La Guadeloupe enregistre une légère hausse avec un nombre de victimes pour 1 000 habitants supérieur à la moyenne des Outre-mer. A la Martinique cet indicateur est légèrement inférieur au niveau moyen des Outre-mer. A contrario il est très nettement inférieur en Polynésie et en Nouvelle Calédonie à celui de la métropole.

1. Victimes de vols avec violences, pour 1 000 habitants

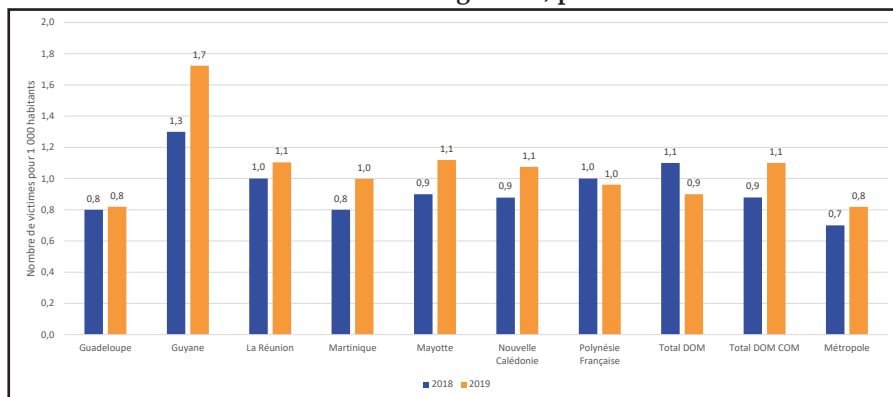


Sources : SSMSI, base des victimes de crimes et délits; Insee, recensement de la population.

Plus de victimes de violences physiques et sexuelles dans les territoires ultramarins

En métropole, les forces de sécurité ont enregistré 0,8 victime de violences sexuelles (viols, tentatives de viols, harcèlements et attouchements sexuels) pour 1 000 habitants en 2019. Ce taux est beaucoup plus élevé en Guyane (1,7) qui enregistre par ailleurs une forte hausse. L’écart est un peu moins important dans les autres DOM qui affichent généralement un niveau supérieur à la métropole (figure 2).

2. Victimes de violences sexuelles enregistrées, pour 1 000 habitants



Sources : SSMIS, base des victimes de crimes et délits; Insee, recensement de la population.

Des violences intrafamiliales toujours près de deux fois plus nombreuses qu'en Métropole mais avec des situations contrastées

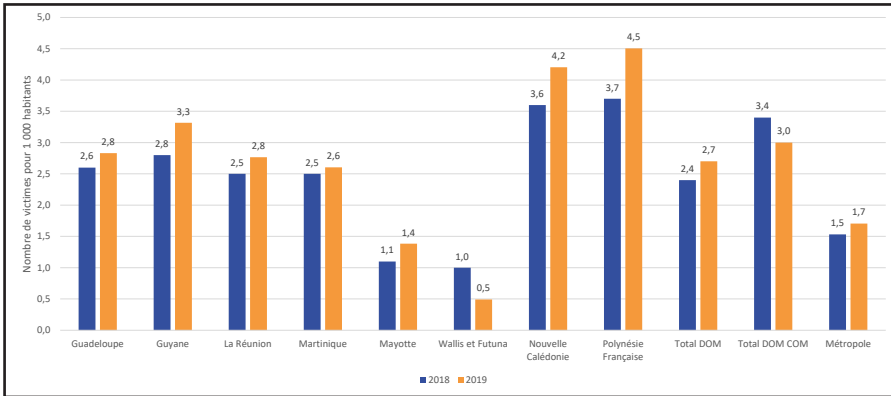
En 2018, alors que les forces de sécurité constatent en moyenne 1,7 victime pour 1 000 habitants en métropole (après 1,5 en 2017), ce chiffre atteint 3,0 en Outre-mer contre 3,4 l'an dernier.

La quasi-totalité des Outre-mer se situent au-dessus de la métropole en particulier la Polynésie et la Nouvelle Calédonie (*figure 3*). Le département de Mayotte enregistre par contre relativement peu de violences (1,4 victime enregistrée pour 1 000 habitants).

Hors de la sphère familiale, les violences sont également plus fréquentes qu'en métropole

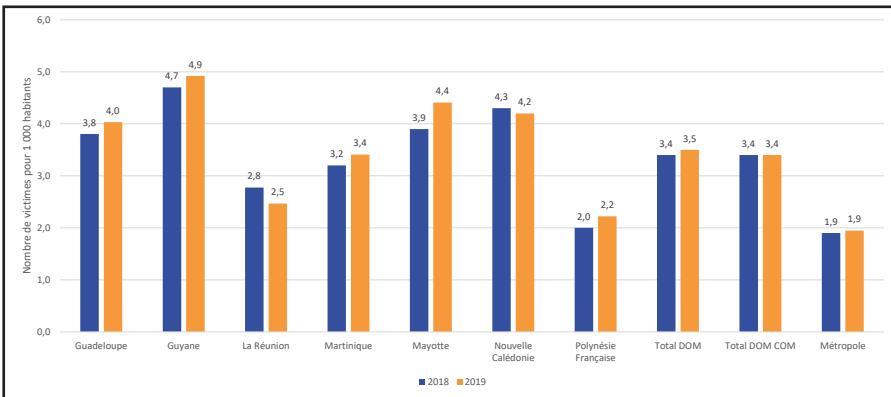
Concernant les coups et blessures volontaires dont l'auteur n'est pas de la même famille que la victime, le nombre de violences pour 1 000 habitants est nettement plus élevé dans les grands territoires ultramarins qu'en métropole, à l'exception de la Polynésie française et la Réunion qui se situent à un niveau à peine supérieur (*figure 4*). En Guyane, en Guadeloupe, à Mayotte et en Nouvelle Calédonie, le nombre de victimes pour 1 000 habitants est même au moins deux fois supérieur à celui constaté en métropole.

3. Victimes de coups et blessures volontaires dans la sphère familiale, pour 1 000 habitants



Sources : SSMSI, base des victimes de crimes et délits; Insee, recensement de la population.

4. Victimes de coups et blessures volontaires hors de la sphère familiale, pour 1 000 habitants



Sources : SSMSI, base des victimes de crimes et délits; Insee, recensement de la population.

Le nombre d’homicides est plus élevé dans les territoires où la violence est plus présente

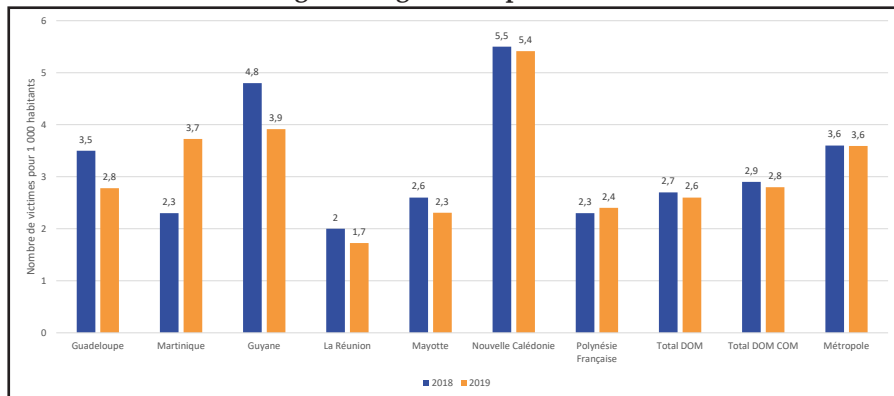
Le nombre d’homicides est également beaucoup plus élevé qu’en métropole : en moyenne sur 3 ans (2017-2019), on déplore en métropole 1,3 victime pour 100 000 habitants. Ce ratio est de 3,2 en Polynésie, 4,6 à Mayotte, 5,1 en Martinique, 5,7 en Nouvelle Calédonie, 7,2 à la Guadeloupe et 10,5 en Guyane. En revanche, la Réunion

se situe proche de la moyenne métropolitaine avec un ratio de 2,0 victimes pour 100 000 habitants.

Des cambriolages de logements en baisse sensible en Guyane et Guadeloupe mais en forte hausse en Martinique

Entre 2018 et 2019 le nombre de victimes de cambriolages de logements enregistrés par les forces de sécurité est stable sur l'ensemble des territoires d'Outre-mer mais avec de fortes disparités (figure 5). La Guyane et la Guadeloupe sont marquées par une nette diminution du nombre de cambriolages pour 1 000 habitants (respectivement de 4,8 à 3,9 et de 3,5 à 2,8) alors que la Martinique est touchée par une forte hausse (2,3 à 3,7) dépassant le niveau observé en 2017 (3,4).

5. Victimes de cambriolages de logements, pour 1 000 habitants

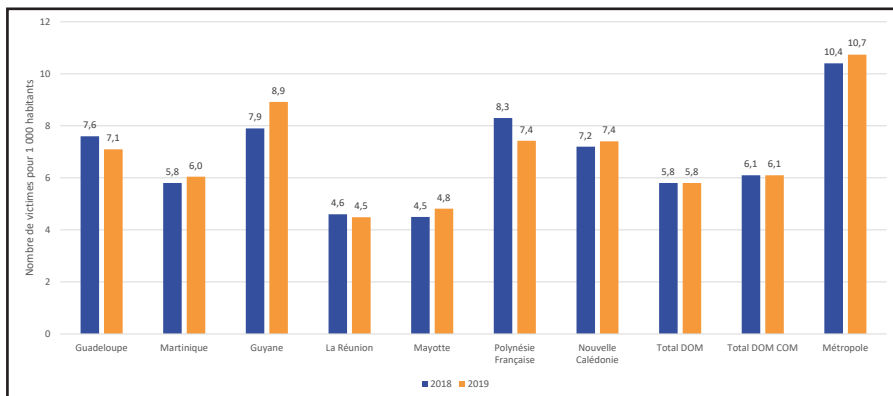


Sources : SSMSI, base des victimes de crimes et délits; Insee, recensement de la population.

Relative stabilité des vols sans violence en Outre-mer

La fréquence des vols sans violence contre les personnes (vols de type pick-pocket) est bien plus faible dans l'Outre-mer qu'en métropole (figure 6). L'année 2019 enregistre une relative stabilité dans la plupart des Outre-mer, malgré un rebond en Guyane avec 8,9 vols pour 1000 habitants après 7,9 en 2018 et 9,3 en 2017. A l'opposé, ce type de délinquance continue de baisser en Polynésie française (7,4 en 2019 après 8,3 en 2018 et 10,6 en 2017).

6. Victimes de vols sans violence contre les personnes, pour 1 000 habitants



Sources : SSMSI, base des victimes de crimes et délits; Insee, recensement de la population.

Encadré

Très peu d'infractions enregistrées à Saint-Pierre et Miquelon et à Wallis et Futuna

Dans les îles de l'océan Pacifique de Wallis-et-Futuna (12 000 habitants) et dans le territoire nord-américain de Saint-Pierre et Miquelon (6 000 habitants), seules quelques dizaines d'infractions sont relevées chaque année, et, une fois rapportées à la population, elles font apparaître des niveaux de délinquance enregistrée inférieurs à la métropole. Le constat est le même à Saint Barthélemy avec un taux de délinquance très faible.

Il n'en est pas de même dans les petites Antilles de Saint Martin (9 000 habitants), où les violences sexuelles, les coups et blessures volontaires hors et dans la sphère familiale sont supérieures à la métropole et à la moyenne de l'Outre-mer.